

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/03/2017

Dossier complet le :

31/03/2017

N° d'enregistrement :

2017+004882

#### 1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION DU PARC A LOUPS DU GEVAUDAN 48 100 SAINT LEGER DE PEYRE

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société d'Economie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jean Louis ROUVIERE - Directeur Général

RCS / SIRET

3 1 4 1 3 9 6 3 5 0 0 0 6 9

Forme juridique S.E.M.

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement (dans les conditions et formes prévues au titre 1er du livre V du code de l'environnement).	<p>a) Installations mentionnées à l'article L. 515-28 du code de l'environnement.</p> <p>b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement (pour ces installations, l'examen au cas par cas est réalisé dans les conditions et formes prévues à l'article L. 512-7-2 du code de l'environnement). Régime ICPE - Rubrique 2140</p>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création de 4 enclos animaliers "Loups" pour une superficie de 2 ha 310 en extension du parc à Loups du Gévaudan existant de 6 ha 900, soit pour un total à terme de 9 ha 210

La création d'enclos consiste à l'implanter des clôtures adaptées sur la périphérie totale des ces enclos.

Le programme porte également sur la création d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services d'environ 500 m<sup>2</sup> de plancher. ce dernier sera implanté en limite de la zone de 2 ha 310, et l'aménagement de sentiers pour les visiteurs.

Il comprend aussi le réaménagement des enclos existants (6 ha 900)  
(voir schéma d'aménagement stade programme ci-joint)

## 4.2 Objectifs du projet

Une rénovation en profondeur pour remettre le parc au goût du jour et lui redonner une attractivité et un rayonnement en déclin avec pour objectif principal de :

- redynamiser et de développer l'attractivité touristique et commerciale du parc.
- Augmenter la durée de visite pour élargir la zone de chalandise
- Améliorer le confort de visite et l'accessibilité du site
- Rendre la visite plus ludique pour les enfants et les familles
- Améliorer la vision et l'observation des loups
- Renouveler l'attractivité de façon durable
- Disposer d'un master plan et d'un plan pluriannuel de développement

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est en phase d'étude de programmation avec pour objectif le dépôt du PC prévu pour Janvier 2018.

Ce projet d'aménagement et d'extension du parc à Loups se décomposera en 2 phases opérationnelles. le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2018 pour une durée de 12 mois pour la 1ère phase et de 6 mois pour la deuxième phase. le démarrage de la 2ième phase est conditionné par l'achèvement de la 1ere afin de limiter la fermeture du parc aux visiteurs.

une première phase de réalisation portera sur :

- l'aménagement des enclos en extension
- la construction du nouveau bâtiment d'accueil
- l'aménagement des zones de stationnement

une deuxième phase de réalisation portera sur :

- la restructuration des enclos existants
- la rénovation des locaux existants (ancien bâtiment d'accueil qui deviennent des locaux techniques)
- l'aménagement des zones de cheminement visiteurs, et ornementation des enclos existants.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet est organisé autour de points fixes :

- Le principe d'une zone de mise en condition sur la thème de la Bête (2 emplacements possible selon les scénarios)
- Une grande zone « cœur » sur le thème de la Lozère Sauvage qui distribue l'accès à toutes les autres zones
- Une liaison verticale et horizontale sous forme de grand belvédère entre le parc historique et la zone d'extension (thème de l'Imaginaire)

Avec deux fonctions différentes :

- La fonction d'accueil et de service nécessaire en basse saison ou les jours de faible fréquentation, avec un point chaud à l'accueil.
- Le service à la clientèle lors des journées de bonne fréquentation, où la logique est d'être au cœur du parc et des flux. Cette logique est bien sûr commerciale (optimiser le CA) mais il s'agit également d'animer le cœur en question : y faire stationner les visiteurs, leur permettre de se détendre au cœur du parc, proches des loups, proches de l'aire de jeux, avec un beau point de vue etc.

La fréquentation objectif est estimée à :

- 1800 visiteurs / jour de pointe, soit 65% présents en même temps (1170 vis.) soit un trafic journalier de pointe d'environ 500 véhicules / jours dont 4 à 5 autocars.
- la population à accueillir est essentiellement familiale (grand-parents/petits enfants, parents/enfants, groupe scolaire et voyages organisés pour seniors.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet pourrait être soumis à :

- une demande de permis de construire au titre du code de la construction et de l'habitation, pour le bâtiment d'accueil,
- une demande d'autorisation de défrichement au titre du code de l'environnement,
- une demande d'autorisation environnementale (ICPE).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
-Extension des enclos	2 ha 31.
-construction d'un bâtiment d'accueil - surface créée (stade programme)	500 m <sup>2</sup>
-extension de la zone de stationnement	5000 m <sup>2</sup>
-réaménagement des enclos existants	6 ha 900
-emprise globale projet	9 ha 210
-emprise à défricher	6000 m <sup>2</sup>
- nombres d'unités de stationnement	270 places VL + 5 places bus

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parc à Loups du Gévaudan  
village de Sainte Lucie  
48 500 Saint Léger de Peyre

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 3 2 ° 2 8 ' 7 7 " 6 7 7 Lat. 4 4 ° 6 0 ' 4 4 " 7 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

-arrêté n°94-0880 en date du 10 juin 1994 modifiant l'arrêté préfectoral n° 76-0762 du 1er avril 1976, portant autorisation d'exploitation d'un parc de vision d'animaux à sainte Lucie, commune de SAINT LEGER DE PEYRE

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de saint Leger de Peyre 48 100
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Léger-de-Peyre fait partie du PPRI "Lot aval", qui a été approuvé le 28 décembre 2010.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	accès visiteurs
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet EU/EV du bâtiment d'accueil dans une fosse Toutes Eaux + épandage conforme aux prescriptions du SPANC</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets domestique liés à la consommation humaine</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Le projet prévoit un défrichage limité "mineur" afin de préserver et conserver autant que possible l'état naturel du site et ainsi apporter aux espaces de stationnement et de cheminement pour les visiteurs une protection naturelle et ombragée.
- le projet évitera toute imperméabilisation des sols à l'exception des zones qui le nécessiteront (Accessibilité PMR).

voir plan d'aménagement, stade programmation, ci-joint.

le projet initial n'a pas fait l'objet d'une Étude d'Impact.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, il n'est pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- Défrichage mineur et souhait de conserver le plus possible d'arbres existants.
- Le projet de construction du bâtiment d'accueil proprement dit est de faible ampleur dans l'annexe du décret n°2011 - 2019 du 29/11/2011
- la création d'enclos ne nécessite pas de coupe d'arbres mais seulement l'implantation de clôtures.
- l'extension de zone de stationnement ne nécessite pas non plus de coupe d'arbre et ne sera pas imperméabilisée à l'exception d'une place ou deux PMR.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MENDE

le, 28 février 2017

Signature



**E.L.O.**  
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'ÉQUIPEMENT  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LOZÈRE  
14 Boulevard Henri Bourillon  
48001 MENDE CEDEX  
Tél. 04 66 65 60 00  
RC MENDE B 314 199 836

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

